Pèlerinage – Terre Sainte 1^{er} au 12 septembre 2020

Animé par le Père Roland NZEBELET, curé

Du Néguev à Césarée Maritime, Méditer, Prier aux lieux qui ont fait l'histoire du peuple de Dieu

1ER JOUR MARDI 01 SEPTEMBRE: GENEVE / TEL AVIV / NEGUEV (Arad)

RDV à 3h00, la Maison Jean Marie Vianney de Bourg (29 rue Dr Nodet), départ 3h15 (possibilité de dormir à la Maison Jean Marie Vianney, contacter Agnès Morel au 04 74 32 80 70)

Envol de Genève pour Tel Aviv;

Décollage de Genève avec Austrian Airlines 578 à 07h15 à destination de Vienne, et arrivée à 08h55 ; puis, décollage avec OS 857 à 10h25 à destination de Tel Aviv et arrivée à 14h55. **2EME JOUR MERCREDI 02 SEPTEMBRE (Arad)**

Le Neguev : LES GRANDS TEXTES DE L'ANCIEN TESTAMENT

Avdat: Les ruines de la cité étape entre Pétra et Gaza, les caravanes Nabatéennes. **Mitzpé Ramon** et vue panoramique sur le plus grand des trois cratères de la région, le **Makhtesh Ramon**.

3ème JOUR JEUDI 03 SEPTEMBRE (Bethleem)

Autour de la Mer Morte : LES PROPHETES

Ein Guedi, évocation de David et du Cantique des Cantiques, marche jusqu'à la source.

4ème JOUR VENDREDI 04 SEPTEMBRE (Nazareth)

<u>Bethleem L'INCARNATION / Nazareth –</u> L'ANNONCIATION

Ein Karem, lieu de visitation, avec visite de l'église de la visitation Basilique de l'Annonciation

5EME JOUR SAMEDI 05 SEPTEMBRE (Nazareth)

Nazareth - LA SAINTE FAMILLE

Eglise Synagogale, l'une des premières églises de Nazareth,

Déambulation dans Nazareth : le souk, les rues, passage à la fontaine de Marie.

tombeau du Juste chez les Sœurs de Nazareth *

Dans la soirée, à la maison d'accueil, rencontre avec Mme Violette Khoury *



6EME JOUR DIMANCHE 06 SEPTEMBRE (Nazareth)

Lac de Galilée - Tibériade : BEATITUDES



Cana, le 1er signe ...

Mont des Béatitudes : le discours sur la montagne....

Tabgha : la multiplication des pains - Primauté de Pierre. *

7EME JOUR LUNDI 07 SEPTEMBRE (Jérusalem)

Lac de Galilée – L'APPEL DES DISCIPLES - St PIERRE

Capharnaüm. le discours sur le Pain de vie à la synagogue.

Temps pour marcher au bord du lac, silence

8ème JOUR MARDI 08 SEPTEMBRE (Jérusalem)

Jérusalem : Histoire et géographie ; du Temple de Salomon à Yad Vashem 9ème JOUR MERCREDI 09 SEPTEMBRE (Jérusalem)

Jérusalem: Passion - Résurrection - Pentecôte

Gethsémani et visite de l'église des Nations.

Chemin de Croix / Golgotha / St Sépulcre.

Mont Sion, le Cénacle : le dernier repas du Christ avec ses disciples & la Pentecôte

En soirée, rencontre avec Mme Marie Armelle Beaulieu

10ème JOUR JEUDI 10 SEPTEMBRE (Jérusalem)

Césarée Maritime - L'ENVOI EN MISSION

Ville du Baptême des premiers païens par Pierre et départ de Paul pour Rome Visite de la ville construite par Hérode le Grand qui devint au début de l'ère chrétienne la capitale des procurateurs romains. Puis, visite du théâtre, de la ville des Croisés.

11ème JOUR VENDREDI 11 SEPTEMBRE (Jérusalem)

Abou Gosh – LA MISSION AUJOURDHUI

Rencontre avec le frère Olivier de la communauté Bénédictine à Abou Gosh *

Transfert vers l'aéroport de Tel Aviv. Envol de Tel Aviv vers Genève.

Décollage de Tel Aviv avec Austrian Airlines 858 à 16h10 à destination de Vienne, et arrivée à 19h00 ; puis, décollage avec OS 577 à 20h05 à destination de Genève et arrivée à 21h50.

Arrivée à la maison Jean Marie Vianney à Bourg vers 1h30 le 12 septembre 2020



REUNION DE PREPARATION DU PELERINAGE
9 JUIN 2020 – 18 H 00 MAISON DIOCESAINE BOURG EN BRESSE

Organisation du Pèlerinage

NB: - Ce programme est indicatif et sera étoffé.

- Accompagnement durant tout le séjour par Ramzi Salsa, guide francophone « confirmé »
- * Evénement, messe et rencontre sont sous réserve de disponibilité
- > L'ordre de visites peut être soumis à certaines modifications, selon les jours et horaires d'ouverture des sites.

Prix

Base selon le nombre de pèlerin	Prix à payer	Coûts supplémentaires *	Prix total par pèlerin
29 participants payants	2162 € 00	38€ 00	2200 € 00
34 participants payants	2100 € 00	32 € 00	2132 € 00
39 participants payants	2000 € 00	28 € 00	2028 € 00
44 participants payants	1960 € 00	25 € 00	1985 € 00

^{(*} Don - Pourboire à prévoir en espèce en €uro)

Supplément pour chambre individuelle : 380 € 00

> Transport

AR Bourg en B – Genève : car Grand tourisme

Transport aérien par Austrian Airlines (franchise de 20 kg par personne) (Les horaires sont sous réserves de modifications ultérieures par les compagnies aériennes)

➤ Hébergement sur la base d'une chambre double selon le programme indiqué ci-dessous :

J1 & J2 : l'hôtel Inbar à Arad dans le Néguev.

J3 : Maison d'accueil chez les Peres de Betharam à Bethléem

J4, J5 & J6: Maison d'accueil chez les Sœurs de Nazareth à Nazareth

J7, J8 J9 & J10 : Maison d'accueil Foyer Grec Catholique à Jérusalem

Restauration

Le petit déjeuner et le déjeuner du J1 sont à la charge du pèlerin.

Le diner du J 11 est à la charge du pèlerin.

Petit déjeuner au lieu d'hébergement

Déjeuner en restaurant le midi en cours de visites.

Diner au lieu d'hébergement du soir,

Annulation SDP

Effectif minimum

Le pèlerinage peut être annulé si le nombre de 25 participants n'est pas atteint. Le pèlerin est remboursé de toutes les sommes versées sans prétendre à une indemnisation.

Défaut de payement

L'organisateur se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation.

Documents à adresser

- 1. Bulletin d'inscription complété
- 2. Chèque d'acompte de 500 €00 par personne
- 3. Photocopie de Passeport (pages avec photo, valable audelà du 11 février 2021)

Payement à l'ordre de : **PELERINAGES BELLEY - ARS** Espèces, Virements, ANCV acceptés

Solde pour le 1^{ER} AOUT 2020 au plus tard (Payement possible en plusieurs fois)

Un voyage co-organisé par :

Service Diocésain des Pèlerinages (SDP)

31, rue du Docteur Nodet, CS 60154 01004 BOURG EN BRESSE Cx 04 74 32 86 50 - 06 33 09 14 24

pelerinage@belley-ars.fr

ODEON TOURS

8, rue des Chesneaux 95160 MONTMORFNCY

https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinage

1 Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyage proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Le SDP est entièrement responsables de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable.

A cette fin, l'Association Diocésaine de Belley-Ars a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159 Rue Anatole France — CS50118 — 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 378214.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la *directive (UE)* 2015/2302.

2 Prix

CGP et conditions économiques

Ce programme est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultable à l'adresse suivante https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages régissant les rapports entre le SDP et le Pèlerin

Le prix indiqué dans le programme est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

Ce que le prix comprend :

- L'intégralité du transport aller et retour depuis la ville de regroupement définie dans le programme du pèlerinage.
- L'hébergement selon les modalités définies dans le programme du pèlerinage.
- La restauration selon le programme du pèlerinage.
- Les entrées aux lieux de visites et musées et guides.

Ce que le prix ne comprend pas :

- Les dépenses (boisson, achats privés, ...) personnelles.
- Les pourboires (guides, chauffeurs, selon le barème local en vigueur et selon appréciations personnelles
- L'offrande lors de rencontre d'un intervenant (80€ pour le groupe), ou lors des offices, à discrétion.

Clause de révision du Prix

Conformément aux articles L .211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie). Vous êtes informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'applique intégralement sur la part du prix concernée :

- Part du transport
- Redevances et taxes connues à la date du contrat

INFORMATIONS GENERALES A CONSERVER

Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

3 Assurance

Les Pèlerinages et actions relevant du champ code du tourisme organisées par l'AD BA sont assurés auprès de la Mutuelle Saint Christophe (277 rue St Jacques – 75256 Paris cedex 05) sous le N° de contrat 0020820017000287.

Les risques couverts sont : Responsabilité Civile Professionnelle, Annulation, Rapatriement.

4 Conditions d'annulation

Annulation par le pèlerin :

Conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le tableau ci-dessous. **Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée**

Barème d'annulation sur le prix total

- Avant 30 jours de la date de départ : 10%.
- Entre 30 et 21 jours avant la date de départ : 25%.
- Entre 20 et 8 jours avant la date de départ : 50%
- Entre 7 et 2 jours avant la date de départ : 75%.
- Moins de 2 jours avant la date de départ : 90%.

En cas souscription de garantie « Annulation », pour motif accepté par le contrat, le remboursement est sans pénalité, sauf frais individuels non récupérables.

Tout voyage interrompu ou abrégé – du fait du Pèlerin, pour quelque cause que ce se soit – ne donne lieu à aucun remboursement.

5 Cession du contrat (proposition d'un remplaçant)

Conformément l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, il est possible de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant le SDP dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions. Le pèlerin inscrit et son remplaçant sont solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des éventuels frais de cession.

6 Voyage à l'étranger : Conseils sanitaires & diplomatiques

Consulter régulièrement : la rubrique conseils-aux-voyageurs du site : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/ (Notamment les sous rubriques « risque pays » et « santé »), https://www.pasteur.fr/fr Il est conseillé de s'inscrire sur le site Ariane : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html

7 Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : SDP, 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg - 04 74 32 86 50 ou pelerinages@belley-ars.fr.

Le non-signalement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise enjeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante: 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg, par lettre accusé-réception et/ou par mail à pelerinages@belley-ars.fr accompagnée de tous justificatifs.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

8 Règles de Protection de Données Personnelles Les FINALITES DE COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES sont

- Enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou activités relevant de la responsabilité du Service Diocésain des Pèlerinages Belley Ars (SDP).
- Information en vue de participer à un pèlerinage ou activité relevant de la responsabilité du SDP.

Le **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** est le Directeur Diocésain des Pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES est validé annuellement. Les DESTINATAIRES DES DONNEES sont :

- Le SDP, Les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires : transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernées et l'Association Diocésaine de Belley-Ars.
- Aucune information ne sera transmise à un tiers sans votre autorisation.

Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : François-Xavier SAUSSARD, 31, Rue du Dr Nodet, 01004 Bourgen-Bresse Cedex ou un mail à fx.saussard@belley-ars.fr.

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarche téléphonique www.bloctel.gouv.fr

N° d'agrément : IM001110001

Solde pour le :

1er aout 2020 au plus tard.

(Payement possible en plusieurs fois)

Payement à l'ordre de :
PELERINAGES BELLEY – ARS

Espèces, Virements, ANCV acceptés

Pour s'inscrire, compléter

- 1. Bulletin d'inscription
- 2. Photocopie de CNI (recto/verso) ou Passeport (pages avec photo)
 - 3. Chèque d'acompte de 500 € 00

Envoyer le tout à

Service Diocésain des Pèlerinages 31, rue du Docteur Nodet, CS 60154 01004 BOURG EN BRESSE Cx 04 74 32 86 50 - 06 33 09 14 24

Prochains Pèlerinages Diocèse de Belley - Ars

2020

En France

Lourdes – 113ème pèlerinage diocésain du 25 au 31 Juillet 2020 **Lourdes Cancer Espérance** – Pèlerinage International du 15 au septembre

A l'étranger

ND de Fatima, 5 au 10 septembre **Assise**, 19 au 24 octobre

Pour les marcheurs

Découvrir tous les mois un lieu du diocèse, Marche avec l'Evangile Après Roncevaux, **Compostelle** (9 -20 Septembre)

Projet 2021

En France

Lourdes – 114^{ème} pèlerinage diocésain **Lourdes Cancer Espérance** – Pèlerinage International.

A l'étranger

Rome, Pour les Jeunes avec la PaJe,10 au 17 avril Québec, Rencontrer et accueillir nos frères québécois, Medjugorge, Comprendre la ferveur de ce sanctuaire ; en route découvrir l'Italie du Nord (Milan, Sr Bakhita, ...) Rome, de Mamertine à St Jean Paul II ; de l'Eglise primitive à l'Eglise universelle.

Projet 2022

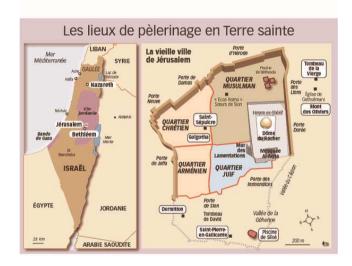
Trek en Jordanie, l'autre Terre Sainte **JMJ, Lisbonne**, été



Terre Sainte

Du Néguev à Césarée Maritime.

Méditer, Prier aux lieux qui ont fait l'histoire du peuple de Dieu



- Le programme
- L'organisation générale
- Le bulletin individuel d'inscription
- Les informations générales

N° d'agrément : IM001110001

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION - A compléter, cocher & conserver une copie - à retourner avant le 15 mai 2020

Civilité	Drataction des Données Dorsonnelles	Accord & Signature	
Nom (d'usage)	<u>Protection des Données Personnelles</u>	Je soussigné (nom, prénom)	
Prénom	La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes.		
Adresse		certifie avoir pris connaissance :	
Code PostalVilleVille	COCHER LES CASES CORRESPONDANT A VOS CHOIX.	 du programme et document Organisation, 	
Tél fixe://// Tél mobile :////	> J'autorise l'Association Diocésaine Belley-Ars à enregistrer mes coordonnées (mail, postale et	 du bulletin d'inscription de l'offre répondant au exigences de l'article R. 211-4 du Code d Tourisme, des Conditions Générales de Participation (CGF Pèlerinages consultables au bureau du SDP. des assurances souscrites par le SDP et Odéo Tours et de l'information m'invitant à vérifier qu 	
Courriel :@	téléphoniques) et accepte de recevoir des informations, exclusivement, de l'Association		
Date de naissance Cocher votre choix pour la chambre I simple I Twin (2 lits) I Couple	Diocésaine par mail, SMS ou courrier postal. OUI NON		
Double* avec	<u>Droit à l'image</u>	je ne suis pas déjà assuré par ailleurs pour ce	
* A défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée. En cas de nombre d'inscrit impair en chambre double, une participation au surcout chambre simple peut être demandé	> J'accepte, ainsi que pour mes enfants, d'être pris en photos ou d'apparaitre sur des vidéos et leur	mêmes garanties, En m'inscrivant à ce pèlerinage, j'atteste avoir la capacité de pouvoir marcher quelques centaines de mètres et tenir la position debout de façon prolongée A défaut, j'accepte d'attendre à l'hébergement ou dans le bus en cas de difficultés à suivre le groupe. Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu e compris toutes les explications de ces autorisations.	
	publication sur tous supports de communication du diocèse.		
Personne à prévenir en cas d'urgence (A compléter obligatoirement)	OUI NON		
Nom d'usage	Accurance		
Prénom	Assurance Samuela multiple que resident que striencent propulation		
Tél fixe :///	Formule multirisque, accident, rapatriement, annulation auprès d'April International par Odéon Tours		
Tél mobile :////	Le coût par pèlerin est de : 51 € 00		
Courriel@	Cocher votre choix si vous refusez les assurances	Je demande mon inscription au pèlerinage en Terro Sainte du 1er au 12 septembre 2020, organisé par lo Service Diocésain des Pèlerinages de Belley Ars en adressant un chèque d'acompte de 500 € 00.	
<u>Données médicales confidentielles</u> Allergie, insuffisance respiratoire, cardiaque, etc	☐ Accident ☐ Rapatriement ☐ Annulation		
	Si vous justifiez d'une garantie pour ces risques, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette assurance dans	·	
<u>Pèlerin à mobilité réduite</u>	un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie	Fait à Le	
De façon générale, ce pèlerinage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite. Cependant, les aménagements spécifiques sont possibles afin de permettre à tous d'en suivre le bon déroulement.	n'a été mise en œuvre.		
	and Market	Signature (bon pour accord)	

Programme/BI/conditions générales/France adulte

Contacter nous pour tous renseignements.

Service Diocésain des Pèlerinages du Diocèse de Belley - Ars

SIRET 314 925 819 00018

N° d'agrément : IM001110001